



**CGT
STEF**

MOBILISONS-NOUS CONTRE LA REPRESSION ANTI SYNDICALE À LA STEF DE VITRY !

Nos camarades délégués de la CGT de l'entreprise de la STEF à Vitry (transports frigorifiques de l'agro-alimentaire) sont l'objet de pressions patronales extrêmement graves exprimées de façon directe par l'employeur et indirecte par l'entremise de syndicalistes jaunes. Après avoir été menacés de mort, avoir vu leurs biens matériels être dégradés, après avoir constaté que la police appelée pour constater ces agissements scandaleux se voyait interdite par l'employeur d'accéder à l'entreprise, ils ont appris que des sanctions étaient prises à leur encontre par celui-ci. En effet, toute honte bue, le patron leur impose pour un délégué, une mise à pied de cinq jours non rémunérés et pour l'autre un déplacement disciplinaire sur un autre site localisé dans un autre département sous peine de licenciement pur et simple.

Que leur est-il reproché ? De faire vivre un syndicalisme de combat conforme aux valeurs de la CGT et de refuser la soumission à un employeur qui n'offre que le harcèlement patronal à ceux qui n'acceptent pas de plier l'échine et de se mettre au garde à vous devant une direction qui sait se montrer bienveillante envers les syndicalistes dociles.

De telles pratiques portent un nom : répression de l'action syndicale. Et cette manière de diriger une entreprise porte aussi le sien : le management par la peur.

S'en prendre ainsi aux délégués CGT, c'est s'en prendre à ceux qui défendent sans concession ni compromis les salariés. Si ceux-ci sont neutralisés, ce sont tous les travailleurs qui sont à la merci de la toute puissance patronale sur le lieu de travail. Il s'agit de convaincre par tous les moyens le monde du travail de se détourner du syndicalisme CGT. Ces pratiques patronales ne sont donc pas seulement inacceptables du point de vue idéologique. Elles portent en elles-mêmes la volonté de faire disparaître le syndicalisme de luttes de classes que porte la CGT. Il nous faut donc les affronter pied à pied, sans aucune tergiversation.

Bien sûr, la STEF n'a pas le monopole de ce type de stratégies anti-cégétistes délibérées. Le patronat en est friand dans la plupart des entreprises à des degrés divers. Mais la STEF a érigé ces pratiques en système quasi officiel de gestion des ressources humaines. La preuve ? Il y a quelques mois, de nombreuses structures de la CGT s'étaient mobilisées pour empêcher le licenciement sur le site de la STEF à Cergy de onze syndiqués CGT, dont certains en cours de validation comme représentants du personnel.

Et après des semaines de batailles acharnées, la victoire syndicale avait été au rendez-vous. Aujourd'hui, il faut à nouveau porter le fer pour les cégétistes de la STEF Vitry cette fois.

**Les Unions Départementales du Val-de-Marne et du Val d'Oise, la Fédération de l'Agro-alimentaire, du groupe STEF organisent un barbecue revendicatif :
jeudi 5 février à partir de 11 heures du matin, pour exiger l'abandon des sanctions
et de la répression antisyndicale !**

**LE 5 FEVRIER, VENONS FAIRE COMPRENDRE AUX DIRIGEANTS
DE LA STEF VITRY, QUE LA CGT À TRAVERS TOUTES SES STRUCTURES,
DEFENDRA AVEC ACHARNEMENT SES DÉLÉGUÉS
DANS LES ENTREPRISES !**